



Volet Projet Premier Concours Pilote 2016

**Université d'Ottawa
15 janvier 2016**

**Martine Lafrance, Ph.D.
Gestionnaire, Volet Projet**

Objectifs de la présentation d'aujourd'hui:

- Mise à jour sur les programmes ouverts de subvention et le processus d'évaluation par les pairs des IRSC
- Mise à jour sur le Collège des évaluateurs

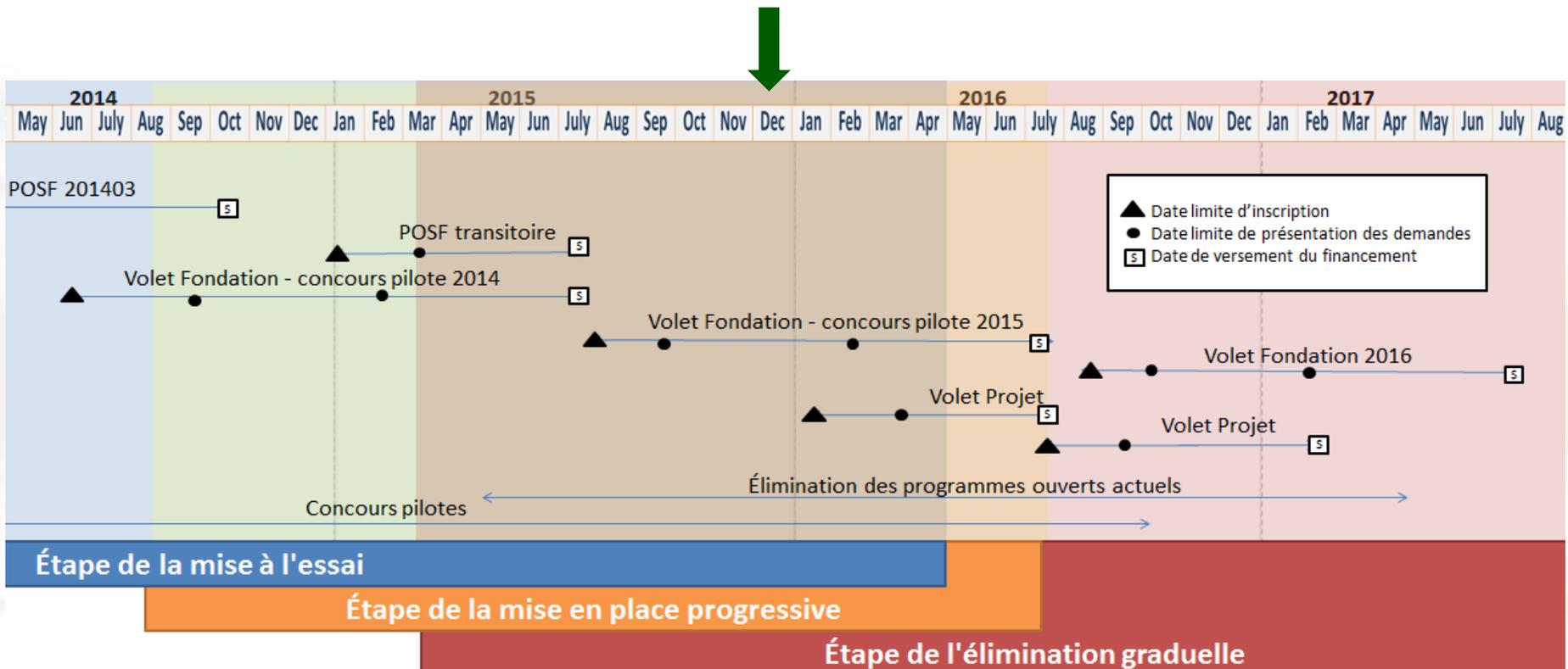
1. Deux volets de financement distincts et complémentaires

- Volet Fondation
- Volet Projet

2. Un processus d'évaluation par les pairs qui prévoit:

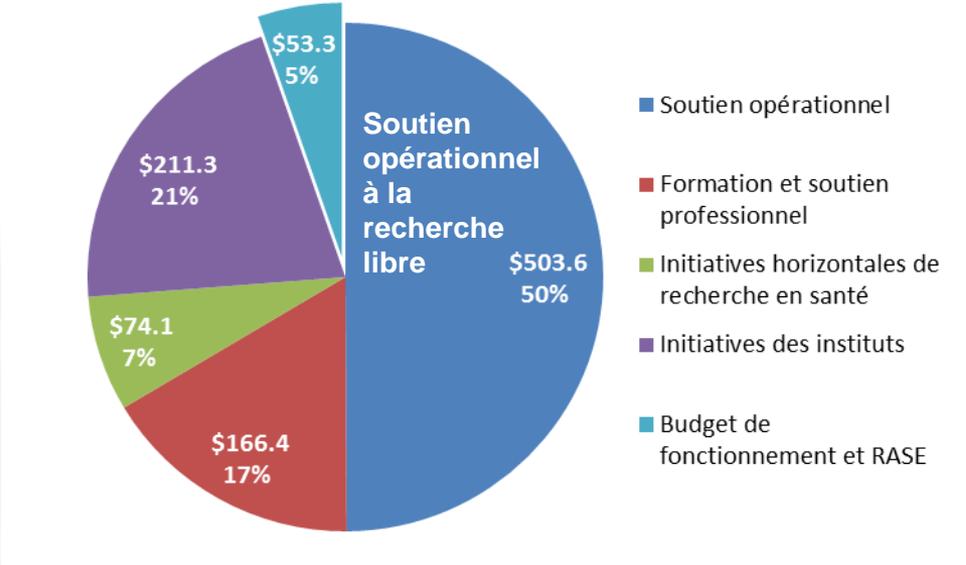
- Une évaluation axée sur les demandes;
- Une évaluation en plusieurs étapes;
- Une évaluation des demandes à distance à l'étape initiale;
- Des critères d'évaluation structurés.

- La **transition** vers la nouvelle série de programmes ouverts et le nouveau processus d'évaluation par les pairs s'effectuera sur plusieurs années.
- Il sera peut-être nécessaire de **rectifier le tir en cours de route** en fonction des leçons que nous aurons tirées des résultats des concours pilotes.



Budget des IRSC 2015-2016 : 1 008,6 M\$

Les investissements récents du gouvernement se sont concentrés sur les programmes des trois conseils pour la formation et les initiatives horizontales.



Source : Budget principal des dépenses 2015-2016



Concours Pilote du Volet Projet

Le **volet Projet a pour but de faire valoir les idées les plus susceptibles de faire progresser les connaissances en santé**, la recherche en santé, les soins de santé, les systèmes de santé et/ou les résultats sur la santé.

- Il appuie des projets ayant une fin et un but précis;
- Les meilleures idées peuvent découler de pistes de recherche ou d'approches d'application des connaissances nouvelles, progressives, novatrices ou qui comportent des risques élevés;
- Les IRSC établiront un seuil minimum de projets d'application des connaissances et de commercialisation comportant une approche en partenariat / d'ACI qui seront financés:
 - Les processus de concours et l'évaluation par les pairs pour ces projets seront pleinement intégrés à l'ensemble du concours, et aucune étape supplémentaire ne sera imposée aux candidats à part le fait d'indiquer que leur demande vise un projet en partenariat / d'ACI.
- Deux concours par année.

Fonds disponibles pour le volet Projet

En se basant sur des données antérieures, on estime que la plupart des budgets des demandes de subvention du volet Projet se situeront entre:

- 50,000 \$ et 750,000 \$ par année;
- Durée de 1 à 5 ans;
- Le montant des subventions sera proportionnel aux besoins financiers, lesquels devraient varier en fonction du domaine et de l'approche de recherche et de la portée des activités du programme.

Participation de partenaires

- Le volet Projet n'est pas assujéti à aucune exigence officielle en matière de partenariat, toutefois, selon la nature du projet de recherche, les pairs évaluateurs peuvent raisonnablement s'attendre à un engagement (en espèce ou en nature) de la part des utilisateurs de connaissances ou d'autres partenaires.

Pour qu'une demande soit admissible :

- Le **Candidat Principal Désigné** doit être un chercheur indépendant ou un utilisateur de connaissances.
- Si le **Candidat Principal Désigné** est un utilisateur de connaissances, au moins un Candidat Principal doit être un chercheur indépendant.
- Les **Candidats Principaux** doivent être des chercheurs indépendants ou des utilisateurs de connaissances.
- Les **Cocandidats** peuvent être:
 - Chercheur(s) indépendant(s)
 - Utilisateur(s) de connaissances
 - Stagiaire(s)
- ❖ Les personnes qui détiennent une subvention du volet Fondation à titre de Directeur de programme ne peuvent pas présenter une demande dans le cadre du volet Projet à titre de Candidat Principal Désigné ou de Candidat Principal.

- L'annonce du concours pilote du volet Projet 2016 a été affichée en mars 2015 pour donner au milieu le temps de se préparer.
- Dates à retenir :

Date limite d'inscription *	18 janvier 2016
Date limite de présentation des demandes **	1 ^{er} mars 2016
Date prévue de l'avis de décision	15 juillet 2016
Date du début du financement	1 ^{er} juillet 2016

* Inscription à partir du 16 novembre 2015

** Présentation des demandes à partir du 19 janvier 2016

L'inscription au volet Projet inclue les tâches suivantes:

❖ Tâche 1 : Identifier les participants

La liste des participants doit demeurer inchangée entre l'inscription et la présentation de la demande.

❖ Tâche 2 : Entrer l'information sur la proposition

Incluant notamment le titre en termes non scientifiques, le résumé non scientifique, et identifiant un projet en partenariat et/ou d'application des connaissances intégrée (ACi).

❖ Tâche 3 : Préparer le résumé

Le sommaire de la proposition de recherche soumis à l'inscription sera utilisé pour l'attribution des demandes aux évaluateurs.

❖ Tâche 4 : Entrer les renseignements sur le budget

Entrer le montant total demandé aux IRSC pour le projet de recherche pendant toute la durée visée par la subvention. Estimation des fonds nécessaires au projet sans toutefois les justifier à ce stade-ci.

❖ Tâche 5 : Entrer l'information relative à l'administration de l'évaluation par les pairs

❖ Tâche 6 : Prévisualiser

❖ Tâche 7 : Donner son consentement et soumettre la demande

La demande de subvention structurée au volet Projet inclue les tâches suivantes:

❖ Tâche 1 : Identifier les participants

Incluant notamment les numéros de confirmation des CVs et les contributions les plus importantes.

❖ Tâche 2 : Entrer l'information sur la proposition

Incluant notamment le titre en termes non scientifiques, le résumé non scientifique, et identifiant un projet en partenariat et/ou d'application des connaissances intégrée (ACi).

❖ Tâche 3 : Préparer le résumé

❖ Tâche 4 : Préparer la demande

- Concept et Faisabilité
 - Qualité de l'idée (1/2 page)
 - Importance de l'idée (1 page)
 - Approche (4 ½ pages)
 - Expertise, Expérience et Ressources (1 page)
- Références (maximum de 2 pages)
- Pièces jointes (Figures seulement, maximum de 2 pages)

La demande de subvention structurée au volet Projet inclue les tâches suivantes:

- ❖ **Tâche 5 : Identifier les partenaires prenant part à la demande**
- ❖ **Tâche 6 : Insérer l'information sur le budget**
- ❖ **Tâche 7 : Entrer l'information relative à l'administration de l'évaluation par les pairs**
- ❖ **Tâche 8 : Prévisualiser**
- ❖ **Tâche 9 : Donner son consentement et soumettre la demande**

Présentation d'une demande de subvention au volet Projet - Concept

Concept – Qualité de l'idée (25%). Ce sous-critère vise à évaluer la qualité de la proposition de recherche.

L'idée du projet est-elle créative?

- L'idée du projet fait partie des meilleures à avoir été formulées dans le domaine. Elle découle de pistes de recherche nouvelles, progressives, novatrices ou à risque élevé, d'approches ou de méthodes nouvelles ou adaptées pour la recherche et l'application des connaissances, et d'occasions d'appliquer les résultats de la recherche à l'échelle nationale et internationale.

L'idée du projet repose-t-elle sur un fondement solide, logique et pertinent?

- Le projet repose sur une intégration logique des concepts.

Le projet comporte-t-il un but et des objectifs généraux clairs et bien définis?

- Le but énonce la raison d'être du projet et ce qu'il devrait permettre d'accomplir en fin de compte.
- Les objectifs définissent clairement les pistes de recherche proposées et les activités nécessaires à l'atteinte du but.
- Les retombées proposées du projet (c.-à-d. les résultats prévus) sont clairement décrites et conformes aux objectifs.

Présentation d'une demande de subvention au volet Projet - Concept

Concept – Importance de l'idée (25%). Ce sous-critère vise à déterminer la valeur des contributions du projet prévues, et les progrès dans les connaissances en santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé.

Les contributions du projet prévu sont-elles susceptibles de faire progresser de façon importante les connaissances en santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé?

- Le contexte et les besoins (problèmes ou lacunes) du projet sont décrits clairement.
- Les contributions prévues sont définies clairement et devraient être importantes et liées au contexte de la question ou de la lacune ciblée.
- Les contributions prévues sont réalistes, (c.-à-d. qu'elles découlent directement des retombées du projet, et non qu'elles y sont reliées secondairement).

Présentation d'une demande de subvention au volet Projet - Faisabilité

Faisabilité – Approche (25%). Ce sous-critère vise à évaluer la qualité de la structure et du plan du projet, y compris ses modalités d'exécution et son échéancier.

Les approches et les méthodes conviennent-elles à la réalisation des retombées et des contributions proposées dans le but de faire progresser les connaissances liées à la santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé?

- Les approches, les méthodes ou les stratégies de recherche, d'application des connaissances ou de commercialisation devraient être bien définies et leur emploi justifié dans la poursuite des objectifs du projet.
- Les occasions de maximiser les contributions du projet en vue de faire progresser les connaissances liées à la santé, les soins de santé, les systèmes de santé ou les résultats sur la santé devraient être recherchées et planifiées de manière proactive, mais elles peuvent également se présenter à l'improviste.

Les délais d'exécution associés aux livrables du projet sont-ils réalistes?

- L'échéancier du projet devrait convenir aux activités proposées. Les principaux jalons et livrables du projet doivent être conformes aux objectifs et réalistes au regard de la durée du projet.

La proposition fait-elle mention de difficultés potentielles et de stratégies d'atténuation appropriées?

- Les propositions devraient aborder les principaux défis scientifiques, techniques ou organisationnels, et décrire un plan réaliste pour y faire face. On ne s'attend pas à une liste exhaustive.

Présentation d'une demande de subvention au volet Projet - Faisabilité

Faisabilité – Expertise, Expérience et Ressources (25%). Ce sous-critère sert à évaluer la pertinence de la combinaison d'expertise, d'expérience et de ressources détenue par les candidats (candidat principal désigné, candidats principaux et cocandidats) et leur établissement ou organisme, dans la perspective de son utilité pour atteindre collectivement les objectifs du projet.

Les candidats possèdent-ils l'expérience et l'expertise voulues pour diriger le projet et produire les retombées et contributions proposées?

- Les candidats devraient démontrer qu'ils possèdent collectivement la combinaison d'expertise et d'expérience voulue pour mener le projet à bien (c.-à-d. produire les retombées et les contributions proposées). Les rôles et responsabilités de chaque candidat devraient être clairement décrits et reliés aux objectifs du projet.

Le niveau d'engagement des candidats est-il suffisant?

- Le niveau d'engagement (p. ex. en temps) de chaque candidat devrait être compatible avec les rôles et responsabilités décrits.

Le projet a-t-il lieu dans un contexte (établissement d'enseignement ou autre organisme) facilitant sa réalisation et sa réussite?

- Les candidats devraient avoir accès à l'infrastructure, aux installations, au personnel de soutien, aux appareils ou aux fournitures nécessaires pour :
 - Remplir leur rôle respectif, et;
 - Collectivement gérer et créer les retombées proposées et produire les contributions proposées.

➤ CV abrégé du volet Projet

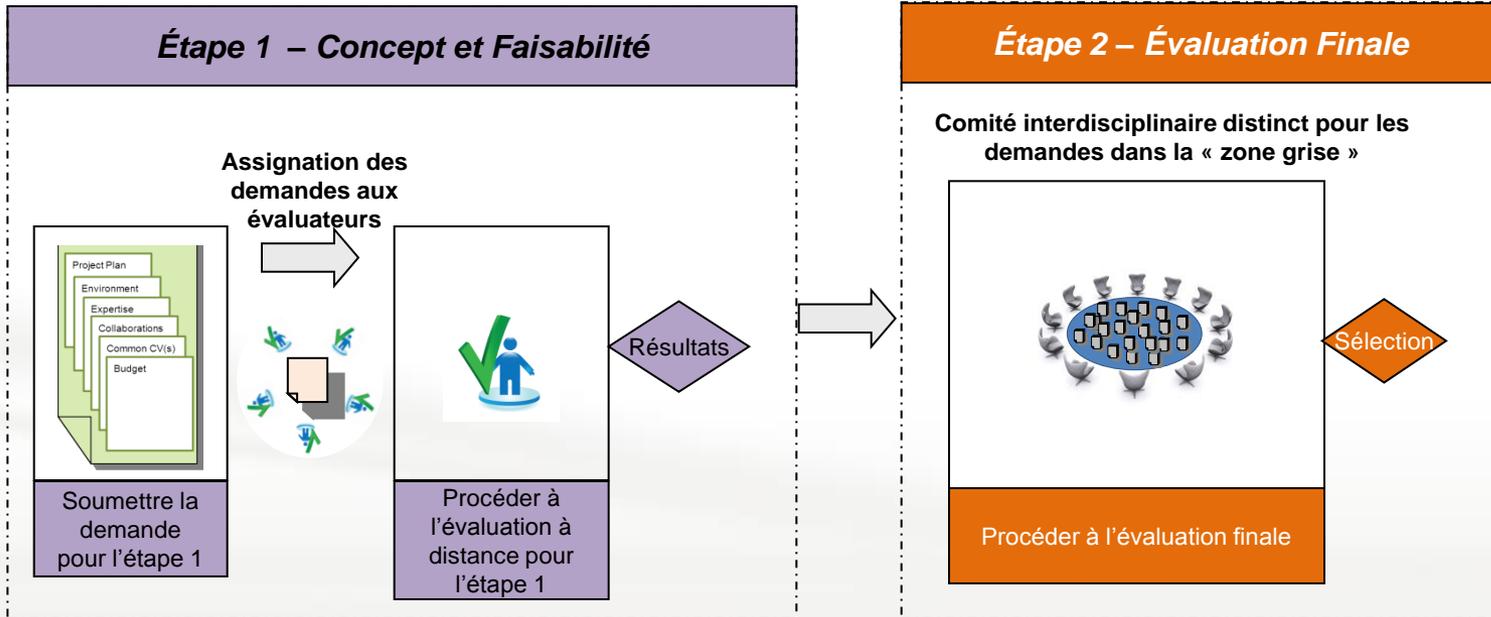
- Pour les Candidats Principaux Désignés et les Candidats Principaux

➤ CV du cocandidat au volet Projet

- Pour les Cocandidats
- Le but des CVs abrégé et du cocandidat est de démontrer aux évaluateurs que les candidats possèdent l'expertise et l'expérience nécessaire pour réaliser le projet de recherche proposé dans la demande de subvention.
- L'information que vous choisissez d'inclure devrait être directement liée à la demande, et démontrer comment vous contribuerez à la demande.

Processus d'évaluation pour le volet Projet

Le volet Projet adopte un processus d'évaluation en deux étapes



Critère 1 - Concept

- Qualité de l'idée (25%)
- Importance de l'idée (25%)

Critère 2 - Faisabilité

- Approche (25%)
- Expertise, expérience et ressources (25%)

Un comité interdisciplinaire se réunit en personne. Ce comité est chargé d'intégrer les résultats de l'étape 1 et de se concentrer sur les demandes qui sont près du seuil de financement et qui sont cotées très différemment d'un évaluateur à l'autre ("zone grise"). Ce comité formule des recommandations finales sur les demandes à financer dans la "zone grise".

Descripteur	Abréviation	Définition
Remarquable	O ⁺⁺	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard de la plupart ou de la totalité des aspects pertinents. Il peut y avoir des lacunes minimales.
	O ⁺	
	O	
Excellent	E ⁺⁺	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard d'une bonne partie des aspects pertinents, et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations sont possibles.
	E ⁺	
	E	
Bon	G	Pour ce sous-critère, la demande fait preuve d'excellence à l'égard de quelques aspects pertinents et se révèle acceptable à l'égard de tous les autres. Des améliorations s'imposent.
Passable	F	Pour ce sous-critère, la demande traite de tous les aspects pertinents d'une manière générale. Des révisions majeures sont requises.
Médiocre	P	Pour ce sous-critère, la demande ne présente pas d'arguments suffisamment convaincants ou présente des lacunes ou des failles importantes.

➤ **Ressources sur le site Web des IRSC:**

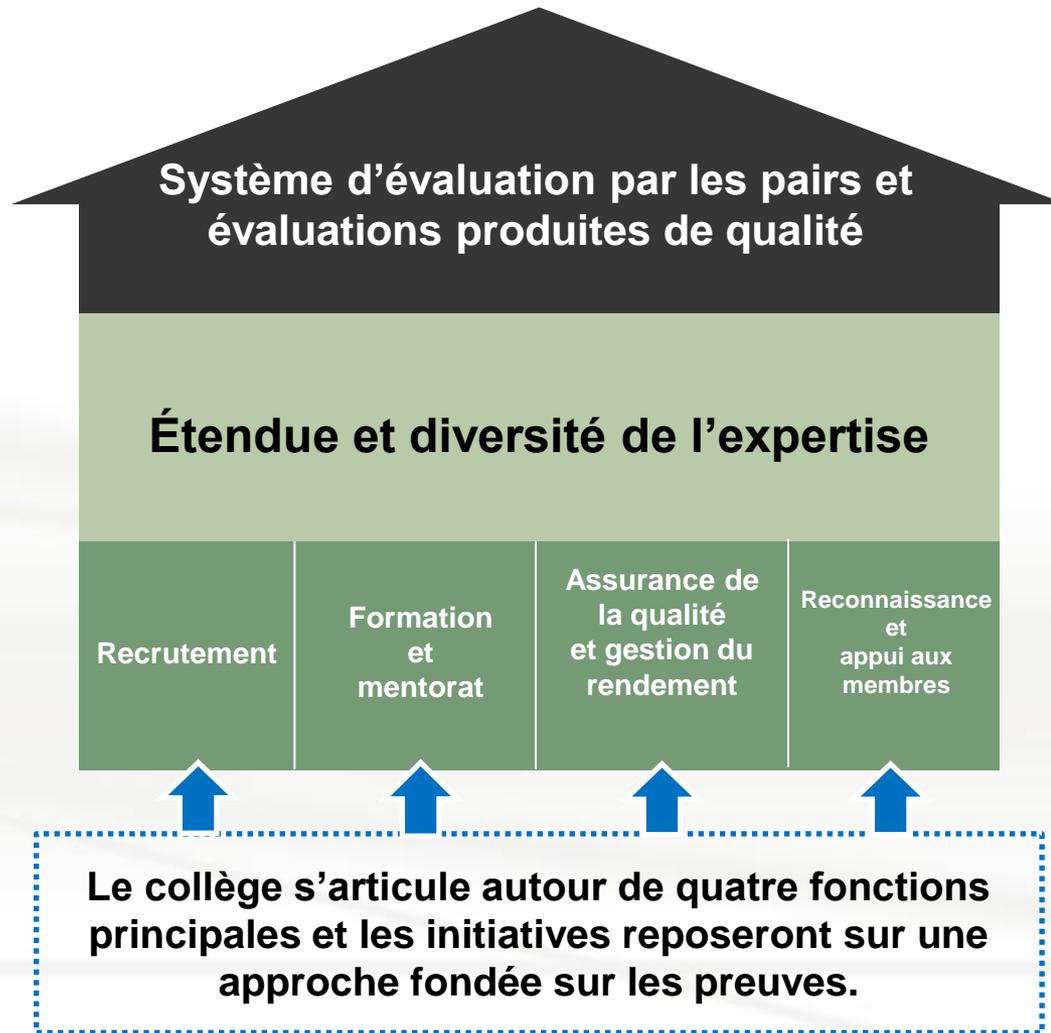
- Possibilité de financement
- Instructions sur l'inscription
- Directives sur la présentation d'une demande
- Guide de consultation sur le CV abrégé du volet Projet
- Guide de consultation sur le CV du volet Projet pour les cocandidats
- Guide d'évaluation par les pairs et guide d'interprétation des critères de sélection
- Foire aux questions

➤ **Matériel supplémentaire à afficher:**

- Matériel de formation



Collège des Évaluateurs



Par l'intermédiaire du collège, nous avons l'occasion d'améliorer le système actuel d'évaluation par les pairs :

- En trouvant et réunissant, par une approche de **recrutement systématique**, l'expertise nécessaire pour évaluer toutes les demandes de financement;
- En élaborant des **programmes de formation et de mentorat** pour fournir aux évaluateurs les connaissances et ressources nécessaires à la réalisation d'évaluations cohérentes et justes;
- En concevant et en mettant en place des mécanismes d'**assurance de la qualité** qui appuient l'amélioration continue à tous les niveaux;
- En instaurant des **mesures incitatives et de reconnaissance** à l'intention des pairs évaluateurs pour promouvoir la valeur de leurs services et pour attirer et retenir des évaluateurs qualifiés par un **soutien aux membres**.



QUESTIONS ?